

# PROFESSION BANLIEUE

15 rue Catulienne - 93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 26 36

Fax : 01 48 20 73 88

Mél : [profession.banlieue@wanadoo.fr](mailto:profession.banlieue@wanadoo.fr)

Site : [www.professionbanlieue.org](http://www.professionbanlieue.org)

## PROGRAMME D' ACTIONS

Janvier à décembre 2010

---

Pour les années 2007-2009, le conseil d'administration de Profession Banlieue avait retenu, en lien avec les réalités du territoire départemental et l'actualité de la politique de la ville et du développement social urbain, trois grands axes de travail :

- pratiques professionnelles et conduite d'un projet de territoire,
- lutte contre les discriminations et pour l'égalité,
- observation et veille prospective sur les questions urbaines et sociales.

Ces trois axes de travail s'ancrent dans le territoire d'intervention de Profession Banlieue, la Seine-Saint-Denis, un département particulièrement concerné par la politique de la ville et les contrats urbains de cohésion sociale, et où la lutte contre les discriminations et pour l'égalité prend un relief singulier. C'est également un département qui vit sans doute plus fortement qu'ailleurs les mutations de la société française. L'observation et la veille prospective doivent contribuer à ce que les politiques publiques qui s'élaborent en réponse à ces mutations prennent en compte les spécificités de ce territoire.

L'année 2010 étant une année charnière avant le renouvellement des contrats, ces orientations ont été maintenues et constituent des axes transversaux pour le programme de l'année à venir.

### **Pratiques professionnelles et conduite d'un projet de territoire**

Les évolutions de la politique de la ville appellent une attention particulière à l'ingénierie et à la conduite des projets de développement dans les territoires de la politique de la ville.

Par ingénierie de projet, nous entendons la conception et l'élaboration d'une stratégie globale de développement et de dynamisation d'un territoire, qui intègre des préoccupations d'ordre économique, social, culturel, environnemental, d'aménagement et d'intégration urbaine ; cela nécessite la maîtrise des concepts et outils nécessaires à l'élaboration, à l'organisation et au suivi du projet.

Mais la mise en œuvre du projet de territoire sous-entend aussi la capacité à accompagner les procédures contractuelles mobilisant les ressources publiques. Il s'agit en particulier des contrats urbains de cohésion sociale, du diagnostic à l'évaluation en passant par le suivi. Cela exige de connaître l'évolution des politiques publiques et le cadre législatif et réglementaire de leur mise en œuvre, mais également de prendre en compte l'environnement du projet, son ancrage dans la réalité sociale et territoriale, les points de vue des habitants, des professionnels et des usagers du territoire.

## **La lutte contre les discriminations et pour l'égalité**

Du fait de l'ancrage du centre de ressources sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, l'intégration, la lutte contre les exclusions et contre les discriminations, facteurs essentiels de cohésion sociale, représentent une préoccupation constante de Profession Banlieue depuis sa création. Ce qui implique de s'intéresser, notamment, aux politiques culturelles, éducatives, aux politiques de l'emploi, aux questions de médiation... mais également à l'égalité et à la lutte contre les discriminations proprement dites.

Dans son rapport « Ségrégation urbaine, intégration sociale », le Conseil d'analyse économique montre comment les discriminations aggravent le phénomène de ségrégation urbaine, affectant tout particulièrement l'accès au logement, au travail, à la formation.

Sans ignorer que les comportements discriminatoires frappent majoritairement les populations immigrées, supposées telles ou étrangères, il faut également insister sur le caractère social des discriminations qui touchent, sur le marché de l'emploi, du logement et de la formation, l'ensemble des habitants des zones urbaines sensibles (ZUS). Aussi, il paraît utile d'adjoindre aux discriminations à raison de l'origine nationale, « raciale » ou « ethnique », celles qui se « fondent » sur le genre ou sur « l'origine urbaine ».

## **Observation et veille prospective sur les questions sociales**

Il s'agit de renforcer collectivement les capacités d'analyse, de réflexion et de proposition sur l'évolution des questions sociales et urbaines, à partir de l'expérience de terrain des chefs de projet, des responsables des services de l'État ou des collectivités territoriales, des responsables associatifs ou des élus.

Les différents rapports de l'Observatoire national des ZUS ou des villes de la Seine-Saint-Denis mettent au jour un certain nombre d'évolutions à l'œuvre dans la société. Ils permettent notamment d'identifier des questions jusqu'alors peu prises en compte par la politique de la ville comme celle du vieillissement de la population dans les quartiers, et notamment dans l'habitat privé, ou encore, dans un domaine différent, les questions de développement durable et d'économies d'énergie. Cette fonction de veille conduit aussi à repérer l'émergence de nouveaux territoires ou de nouvelles formes d'exclusion sociale.

En engageant ce travail d'analyse et de prospective, Profession Banlieue souhaite anticiper les évolutions dans les territoires de la politique de la ville et faire remonter un certain nombre de préconisations au niveau de ceux qui élaborent les politiques publiques.

**Le programme de travail est présenté de manière thématique. Force est de constater la diversification des métiers ou dispositifs de la politique de la ville, ce qui pose la question de l'éclatement des interventions.**

**Quel équilibre trouver dans ce programme entre spécialisation et approche globale ? Comment répondre au besoin d'entre soi des nouveaux métiers, de structurations d'éthiques professionnelles ou d'invention d'outils spécifiques tout en permettant aux professionnels de garder une distance ? Quelle est la nature de cette distance ? Anticipation ? Veille sociale ? Prospective ?**

**Ainsi, dans les différentes actions mises en œuvre, Profession Banlieue devra réaffirmer le principe de l'approche transversale et le besoin de ne pas perdre de vue la dimension globale. Si les professions se spécialisent, cela ne doit pas conduire pour autant à une segmentation de la réflexion, encore moins de l'action sur les territoires.**

# PRÉSENTATION THÉMATIQUE DU PROGRAMME D' ACTIONS

## 1. Nouvelles contractualisations

### **Comprendre la banlieue – Séminaire**

Les transformations sociales et territoriales interrogent non seulement les politiques publiques, mais plus largement notre capacité à analyser la réalité des territoires.

Du point de vue des observateurs et professionnels de la politique de la ville, même après les événements de novembre 2005, la pensée et les analyses sur la banlieue n'ont pas été réellement renouvelées. Aussi Profession Banlieue propose un espace de réflexion à un groupe de chercheurs, accompagnés par le CA et des professionnels, afin de se pencher sur cette question : quel est notre référentiel d'analyse et de compréhension collective des réalités sociales et territoriales de la banlieue, et de ce qu'elles produisent ?

Il est proposé d'élargir le périmètre au-delà des seuls chercheurs, à une « communauté intellectuelle » qui pourrait rassembler des experts au sens large et d'animer un séminaire sur le sujet de la transformation des villes et banlieues. Il regroupera des chercheurs, des administrateurs de Profession Banlieue et des professionnels de la politique de la ville afin de déconstruire et reconstruire collectivement une autre compréhension des processus à l'œuvre, un autre discours ; il se réunira deux à trois fois par an et nécessitera un important travail de secrétariat de rédaction.

### **Préparer la nouvelle contractualisation – Groupe de travail**

À la demande de certains chefs de projet, un groupe de travail se réunira en vue de préparer la nouvelle contractualisation. Au-delà d'un travail méthodologique sur l'évaluation, le diagnostic territorial, la définition de priorités ou leur négociation dans le cadre d'une politique contractuelle, ce groupe de travail aura pour objectif premier d'être très réactif au fur et à mesure que des éléments de compréhension des réformes institutionnelles actuelles seront stabilisés : comment anticiper la nouvelle géographie prioritaire ? Que sait-on de la réforme des finances locales et de ses incidences pour les collectivités locales ? Que sait-on de la réforme des collectivités locales et des effets de la suppression de la clause de compétence générale pour les collectivités locales ?

Ce groupe de travail regroupera prioritairement des chefs de projet mais également tous ceux qui seront amenés à s'impliquer dans l'élaboration de la future contractualisation.

### **Politique de la ville et Agendas 21 – Groupe de travail**

Suite au groupe de travail, initié dès 2008, à la demande de la DIREN, sur les articulations et complémentarités entre les agendas 21 et les grands enjeux de la politique de la ville, Profession Banlieue propose de poursuivre l'exploration de cette question par la mise en place d'un nouveau groupe de travail.

Il est proposé que ce travail de réflexion et de construction commune se poursuive dans un premier temps à l'occasion de l'élaboration de l'agenda 21 de Montreuil, dont la politique de la ville constitue l'une des cinq orientations stratégiques. Cet atelier 21 « politique de la ville » devra permettre la formulation de propositions d'actions pour la lutte contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales.

Dans un second temps, ce groupe de travail sera élargi à d'autres communes ou collectivités territoriales de Seine-Saint-Denis dans un objectif d'échange d'expériences, de confrontation d'expertises, de mutualisation des pratiques et de production de connaissance autour de la notion de ville durable et solidaire. Les coopérations avec l'agenda 21 départemental, dont le premier axe stratégique est l'égalité républicaine et la promotion sociale pour tous les habitants, seront favorisées et développées.

### **Bâtir le volet économique et emploi du développement durable – Groupe de travail**

Le contexte de crise interroge les professionnels de la politique de la ville, du développement durable ou de l'emploi : les acteurs en place sont-ils en capacité de faire face à cette situation ? Quels sont les dispositifs qu'ils peuvent mobiliser ? Quelle place pour les opérateurs de l'insertion par l'activité économique ?

Ces interrogations sont renforcées par le cadre de référence du développement durable et les agendas 21 qui peuvent être à la fois ressources, opportunités et contrainte pour l'insertion et l'emploi : une stratégie de développement durable implique-t-elle forcément un développement économique, en particulier pour les territoires en politique de la ville ? si oui, quelles activités économiques est-il souhaitable et possible de privilégier dans les territoires où le chômage est important ? Ces activités sont-elles compatibles avec la

préoccupation d'un emploi de qualité ? avec la préservation de l'environnement ? Va-t-on au contraire vers une spécialisation des territoires pauvres vers des filières produisant des nuisances ?

Après les ateliers thématiques sur la construction d'un projet de territoire pour l'emploi et l'insertion, il est proposé de poursuivre et d'approfondir ce travail autour de quelques outils opérationnels du développement local ou d'objets créateurs d'activités qui prennent en compte le cadre de référence du développement durable. À titre d'exemples, on peut citer : les nouveaux métiers de l'environnement en milieu urbain, l'amélioration de l'habitat et le développement des services liés au logement sur un territoire, l'économie sociale et solidaire.

Ce groupe de travail sera animé par Guillermo Martin, Résolutions M&D (réseau Acter conseil)

### **Coopération régionale des centres de ressources - Rencontre régionale**

Le principe d'une rencontre annuelle autour d'un sujet d'intérêt régional, comme les mobilités par exemple, est acté par trois centres de ressources d'Île-de-France. Le sujet n'en a pas encore été défini, il devrait s'orienter autour de la notion de « Ville et hospitalité ».

## **2. Habitat, logement, rénovation urbaine**

### **L'environnement social du logement : un enjeu pour les quartiers – Ateliers thématiques**

Dans son avis sur le projet de loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion, le Conseil national des villes insistait sur l'urgence d'accorder une attention spécifique à la situation du logement en Île-de-France. Outre la question d'une offre suffisante et accessible aux familles les plus en difficulté, la question de la qualité du logement, et de son environnement, est importante pour la transformation des quartiers de la politique de la ville. Aussi, des ateliers thématiques seront mis en place afin d'étudier différents éléments d'environnement qui favorisent un bien vivre dans le logement social et qui ont une incidence sur la réussite des opérations de rénovation urbaine. L'objectif est de dégager, à partir de quelques expériences et actions, des éléments de méthode permettant la reproduction d'initiatives (de type travail social collectif ou projet partenarial, transversal à plusieurs thématiques) particulièrement dynamiques ou innovantes visant à améliorer la qualité de la vie dans un ensemble immobilier : l'investissement des associations dans le suivi et l'accompagnement des ménages, le rôle des gardiens et personnels d'entretien, les antennes locatives de proximité, les services à la personne et les appartements dédiés, les médiations bailleurs/locataires, les Mous relogés... D'autres politiques de gestion du logement social seront étudiées, comme celle du Québec.

Ces ateliers thématiques seront animés par Didier Vanoni, Fors-recherche sociale

### **La gestion urbaine de proximité – Cycle de qualification**

Alors que les projets de rénovation urbaine entrent dans une phase opérationnelle, il est nécessaire de réexaminer les questions relatives à la gestion urbaine de proximité, un des éléments constitutifs de la réussite de ces projets. Mais de quoi parle-t-on ? Quels sont les enjeux de la GUP, entre l'amélioration de la qualité de vie des habitants, au quotidien et sur le long terme, la revalorisation d'un patrimoine social et la gestion des coûts évités ? Qu'est-ce que cela nécessite en termes de modes de collaboration des différents acteurs : les villes ou agglomérations, les bailleurs, mais également les divers organismes ayant mission de service public sur « les quartiers » ?

En quoi la gestion urbaine de proximité peut-elle être un atout de revalorisation et d'attractivité du territoire ? Quelles sont les stratégies et compétences nécessaires ?

Quels sont les facteurs de réussite de la gestion urbaine de proximité : diagnostic en marchant, formation des acteurs, gouvernance ? Quels sont les leviers pour soutenir les démarches de GUP dans la durée ?

### **L'habitat privé dégradé – Cycle de qualification**

Après un 1<sup>er</sup> cycle de qualification, réalisé en 2007, sur l'intervention publique dans l'habitat privé, dégradé ou indigne, axé en particulier sur les outils (diagnostic de copropriété, plans de sauvegarde, OPAH copropriétés, OPAH rénovation urbaine...), ce cycle portera davantage sur le volet dit social de la réhabilitation ou de la requalification de ce parc immobilier, notamment dans le cadre des OPAH : comment accompagner le relogement des familles ? Comment soutenir la création d'associations de copropriétaires ? Comment garantir la fonction dite de logement social de fait dans un marché du logement très tendu ?

### **État d'avancement des projets de rénovation urbaine en Seine-Saint-Denis - Séminaire**

Après le 1<sup>er</sup> séminaire qui s'est tenu en octobre 2009 sur les parcours résidentiels dans les projets de rénovation urbaine, un 2<sup>ème</sup> séminaire, encadré par Christine Lelévrier, sociologue urbaniste, ouvert aux directeurs de PRU et aux chefs de projet ainsi qu'à leurs partenaires, sera organisé au premier semestre 2010. Les travaux porteront sur les éléments constitutifs de l'environnement du programme de rénovation urbaine : l'école et/ou les transports et le désenclavement, et de leur incidence sur la réussite du projet urbain. Comment définir et mesurer les impacts des équipements éducatifs et sociaux sur les projets de rénovation urbaine ? Quel peut être l'impact du projet de rénovation urbaine sur la transformation physique des bâtiments scolaires ou sur le projet éducatif local ? Comment travailler la question du désenclavement et des infrastructures de transports en prenant en compte les contraintes des organismes gestionnaires des transports et les usages des habitants des quartiers en rénovation urbaine ? Ce séminaire s'appuiera sur les expériences de deux sites d'Île-de-France.

### **L'état du mal logement en France – Après-midi ou Rencontre**

Le rendez-vous annuel avec la Fondation Abbé Pierre sur l'état du mal logement en France sera reconduit en 2010. Ce quinzième rapport sur l'état du mal-logement se penche notamment sur les plus jeunes, en analysant comment l'enfant devient une « victime collatérale » du mal-logement, comment la situation difficile de nombreuses familles a des incidences graves sur le quotidien et l'avenir des plus petits en provoquant des souffrances sociales (difficultés scolaires, difficultés d'insertion...) ou des pathologies médicales parfois irréversibles (saturnisme, problèmes de développement...).

Cette présentation sera faite en lien avec les services du Conseil général en charge de l'enfance et/ou de l'action sociale, et en articulation avec les autres instances de travail de Profession Banlieue sur le logement et la rénovation urbaine.

Intervenant : Christophe Robert, directeur des études et du développement territorial à la Fondation Abbé Pierre, un représentant du Conseil général.

## **3. Politiques éducatives**

### **Décrochage et absentéisme scolaire : comment agir ? – Groupe de travail**

Dans la suite des groupes mis en place en 2008 et 2009 avec les coordonnateurs et référents de réussite éducative, un nouveau groupe de travail sera créé sur les questions de décrochage et d'absentéisme scolaire sur lesquelles les PRE sont fréquemment sollicités. Les études conduites sur ce sujet montrent que le décrochage scolaire est une question centrale aujourd'hui devant son ampleur mais qu'il est aussi le résultat d'un processus dont les signes annonciateurs se manifestent, parfois, très en amont. En outre, absentéisme et décrochage prennent des formes très diverses et dépendent des niveaux, des matières et contenus d'enseignement, des méthodes pédagogiques, de la vie scolaire... De même les facteurs de décrochage sont multiples : difficultés familiales, économiques, mal-être corporel, éloignement du lycée professionnel...

Face à la diversité des situations, comment agir tant au sein de l'école qu'avec les équipes de réussite éducative, les services municipaux ou les associations ?

### **Évaluation des parcours de réussite éducative – Recherche-action**

Dans la continuité des actions d'accompagnement des professionnels des PRE de Seine-Saint-Denis, et à la demande de l'ACSé, Profession Banlieue a engagé une recherche-action sur les parcours individualisés des enfants et des familles. Lire la réussite éducative à partir des parcours devrait permettre de connaître les réalisations, de saisir leur impact sur les enfants (et leurs parents), mais aussi d'analyser les modes de travail mis en œuvre par les professionnels et notamment par ceux qui, de manière opérationnelle, s'organisent pour les concevoir et les mettre en place. Enfin, l'entrée par les parcours donne à voir la prise en compte (ou non) de la globalité des problèmes de l'enfant dans le repérage et le diagnostic, dans les prescriptions et accompagnement...

Ce projet est conduit avec les équipes de réussite éducative qui ont déjà mis en place des écrits professionnels, base incontournable de ce travail, et qui sont intéressées par cette démarche évaluative, notamment parce qu'elle met en lumière les points d'appui et zones de fragilité des PRE.

Cette recherche-action est encadrée par Fabienne Messica, Act consultants.

### **Évaluation des parcours de réussite éducative – Rencontres**

Les conclusions de cette recherche-action feront l'objet de deux temps de restitution et mise en débat :

- un temps de présentation des principales conclusions de cette recherche-action sera proposé aux familles qui ont accepté de répondre à l'équipe de chercheurs ;
- une Rencontre sera organisée en direction de tous les acteurs des politiques éducatives du département : quels sont les apports de la réussite éducative ? Comment ce dispositif est-il vécu par les familles ? En quoi est-il ou peut-il être complémentaire d'autres modes d'intervention sociale ? ou plus efficace que d'autres formes de médiation entre l'école et les familles ? Avec quels indicateurs peut-on mesurer les résultats de la réussite éducative ?

Les débats seront élargis à la question des relations entre l'école et les familles de milieu populaire, en particulier sur l'implication « obligatoire » des parents dans l'école ou sur le regard porté par l'école sur les familles de milieu populaire.

### **Écoles et politique de la ville – Journées de formation**

Depuis 2007, l'Inspection académique de Bobigny et Profession Banlieue organise chaque année trois jours de formation. Ces journées, à l'origine réservées aux coordinateurs ZEP, aux chefs de projet des CUCS et aux coordonnateurs PRE, ont été ouvertes à d'autres professionnels en charge des politiques éducatives.

Quatre journées rassembleront ces différents acteurs au cours de l'année scolaire 2009/2010 :

- Décrochage et absentéisme scolaire : comprendre pour agir, avec Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherches au Cnrs ; les actions contre le décrochage mises en place à Saint-Denis et Stains.
- Réussite éducative – bilan du dispositif mis en place au sein de l'Éducation nationale, avec Jocelyne Leydier, inspectrice générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche, et Marc Bablet, inspecteur d'Académie.
- Les questions de genre et l'égalité filles/garçons ; les actions mises en œuvre dans certains collèges (Villetaneuse, Tremblay-en-France), avec la participation de la Délégation départementale aux droits des femmes.
- Les médiations à l'école, avec Jean-Pierre Bonnafé-Schmitt, sociologue ; les actions mises en œuvre avec un médiateur réussite scolaire, les adultes-relais et les médiatrices interculturelles.

## **4. Citoyenneté**

### **Citoyenneté sécurité – Groupe de travail**

Les questions de citoyenneté et de sécurité sont le cinquième pilier des CUCS. Aussi, une offre de travail a été faite aux coordonnateurs des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance.

Ce groupe de travail qui s'est réuni au cours de l'année 2009 se poursuivra début 2010 pour approfondir l'analyse et la recherche des interprétations et des facteurs liés à la délinquance, et proposer quelques pistes d'action au regard des noyaux durs notamment.

Ce groupe est animé par Nicole Chambron, Cerf.

### **Les relations population / institutions – formation-action**

Un groupe de travail (mis en place à la demande du Conseil général) avait regroupé en 2008/2009 les directions des services en charge de la prévention et de la sécurité (services du Conseil général : aide sociale à l'enfance, prévention et action sociale, sûreté ; services de l'État : police, tribunal pour enfants, PJJ, jeunesse et sports, éducation nationale ; associations de prévention spécialisée). Le groupe poursuivra ses travaux autour des relations entre les jeunes et les familles en difficulté et les institutions publiques : police, justice, éducation nationale, services sociaux, notamment.

Il est proposé d'organiser, avec ces mêmes services du Conseil général ou de l'État, deux journées de formation-action sur site en direction de l'ensemble des professionnels des différentes institutions et intervenant sur un même territoire :

- comment fonctionne le territoire ? Connaissance de la population, place et rôle des différentes institutions, les jeux d'acteurs... Comprendre collectivement le fonctionnement du territoire ;
- comment la population perçoit-elle les institutions sur ce territoire ? Quel regard posent les institutions sur la population ?

Cette formation pourrait être proposée sur 2 sites du département.

### **Médias, communications et quartiers : quelles incidences sur la citoyenneté ? – Rencontre**

Très régulièrement, revient l'idée qu'une des difficultés des quartiers de la politique de la ville et de la Seine-Saint-Denis en particulier vient de leur image et surtout de la manière dont les médias en parlent. Sans nier l'impact du discours, il est légitime de s'interroger sur ce postulat.

Profession Banlieue proposera donc un temps de travail et d'échanges aux élus, aux professionnels de la politique de la ville et aux services communication des villes, aux associations de quartiers et aux médias :

comment décrypter cette image ? Comment communiquer et faut-il communiquer ? Quel est le poids des mots sur les réalités ? Comment déconstruire l'image des quartiers que les professionnels et les élus construisent parfois pour bénéficier des politiques contractuelles avec l'État ? Quels sont les effets de l'image des quartiers sur les comportements citoyens, des jeunes en particulier ?

Cette journée de rencontre, de travaux et d'échanges sera l'occasion de croiser les regards sur les pratiques à différents niveaux d'échelle : quartier, communale, régionale et nationale. Face aux pratiques des professionnels de la communication institutionnelle des collectivités locales, des spécialistes viendront enrichir les débats et interroger ces pratiques à la lumière de leurs travaux réalisés sur ces questions.

### **La place des associations dans la politique de la ville – Rencontre**

Depuis sa création, la politique de la ville entretient des relations ambiguës avec les associations, entre un réel soutien à leur développement et une relative tendance à l'instrumentalisation.

Aussi, il est proposé un temps de travail pour dresser le panorama actuel de la place des associations dans la politique de la ville : comment se situent les associations entre complémentarité et négociation avec les pouvoirs publics ? Quel est le rôle des associations dans la prise en compte des besoins sociaux émergents ? Comment caractériser la place particulière des associations du fait de leur proximité, de leur capacité à réagir, à inventer des réponses nouvelles ou à s'adapter aux réalités locales ? Comment et à quelles conditions reconnaître ce « tiers secteur » tout en tenant compte de la diversité des associations dans la politique de la ville ? Que pouvons-nous apprendre de la situation et de la législation concernant les associations en Europe ?

Cette Rencontre associera des responsables associatifs, des chefs de projet, des responsables de centres sociaux et des services de l'État autour des articulations entre proximité avec les habitants et reconnaissance des associations par les acteurs publics de la politique de la ville.

## **5. Exclusion sociale et accès aux droits**

### **Les ateliers santé ville – Groupe de travail**

Profession Banlieue poursuivra l'accompagnement des coordonnateurs des ateliers santé ville en lien avec la DDASS de Seine-Saint-Denis. Deux axes de travail sont retenus pour 2010 :

- accompagnement individuel des coordonnateurs ASV ayant récemment pris leur poste ;
- groupe de travail avec tous les coordonnateurs ASV et leurs partenaires.

Après l'année 2009 où les réflexions ont été plutôt centrées sur les éléments réglementaires et des approches thématiques, ce nouveau groupe de travail devra favoriser les échanges d'expériences autour de la démarche des ASV et de ses fondamentaux : sur quels arguments et constats la démarche a-t-elle été décidée ? Qu'est ce qui a permis son ancrage et son développement ? À partir de quoi s'est-elle développée (thématiques, publics, territoires) ? Comment s'emparer de la démarche et la faire vivre sans être « instrumentalisé » ? Comment les fondamentaux de la démarche sont-ils appropriés aujourd'hui (élus, partenaires...) ?

Le groupe de travail se propose également d'étudier les interfaces avec les autres instances existantes sur le territoire : quelle est la configuration actuelle des politiques de santé publique et leur articulation avec les CUCS ? Comment consolider les démarches existantes et construire les PLS ?

Ces différentes formes de travail seront animées par Chantal Mannoni, médecin de santé publique.

### **Précarité, ville et conduites à risques – Rencontre**

Dans le cadre du groupe de travail avec les coordonnateurs ASV, la question des nouveaux produits, en particulier du crack, a fait l'objet d'une séance de travail. Il a semblé qu'il serait nécessaire de reprendre cette question et d'ouvrir les débats à un public plus large que les coordonnateurs ASV : professionnels de l'insertion, services jeunesse, prévention spécialisée, politique de la ville, coordonnateurs CLSPD, professionnels de la santé... Cette rencontre a pour objectif d'apporter des éléments de méthode et de porter à connaissance des expériences pour favoriser l'échange de pratiques.

Conduites à risques, de quoi parle-t-on ? Peut-on parler de passage de la consommation à la prise de risques : comment intervenir ? Quels sont les effets de la précarité ? de la transformation de la ville ? de l'errance ? Comment favoriser la coopération entre professionnels et profanes pour une prévention de proximité ? Cette journée sera co-organisée avec la mission de prévention des conduites à risque du Conseil général.

#### **La grande exclusion – Rencontre**

Dans la suite de l'accompagnement de l'équipe du plan de relance pour l'hébergement d'urgence, Profession Banlieue propose d'organiser un temps de travail sur la grande exclusion. Cette question exige la mobilisation d'un grand nombre de professionnels, dans et hors les territoires de la politique de la ville. Mais ses professionnels qui agissent au quotidien contre l'exclusion sociale et territoriale ne sauraient rester à l'écart de cette souffrance qui a des incidences fortes sur l'ensemble des politiques publiques et touchent des catégories très diverses de la population : roms, sans papiers, SDF mais aussi familles avec enfants, jeunes ou malades mentaux.

Cette journée aura d'abord pour objectif de préciser de quoi on parle : que met-on sous ce terme de « grande exclusion » ? Peut-on ou doit-on parler d'une pathologie, d'un syndrome clinique, d'un effet aigu de la crise économique, de choix de modes de vie... ? Comment prendre en charge ces personnes ? Quelles actions mettre en œuvre ?

Il s'agit d'un premier rendez-vous sur ce sujet. Aussi, les interventions devront apporter des éclairages et ouvrir des pistes de travail à partir de l'action de certaines structures comme le SAMU social ou d'associations.

#### **Le rSa en Seine-Saint-Denis... – Après-midi**

Après une période d'expérimentation, notamment en Seine-Saint-Denis, le revenu de solidarité active (rSa) est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2009 en France métropolitaine. Alors qu'on s'attendait à une augmentation significative du nombre de dossiers, d'autant que dans le même temps on assistait à une augmentation très significative du chômage, il semblerait qu'en Seine-Saint-Denis, il y ait plutôt un tassement du nombre de bénéficiaires par rapport aux chiffres des bénéficiaires des minima sociaux.

Quelle évaluation peut-on faire de l'expérimentation du rSa en Seine-Saint-Denis et de sa généralisation ?

#### **Lutte contre les discriminations – Formation**

Suite aux formations mises en place en 2009, il est envisagé de renouveler des actions de mobilisation et de formation à la lutte contre les discriminations, dans l'objectif de renforcer le réseau des professionnels mobilisés sur un territoire donné.

Cette action de formation sera proposée ville par ville à tous les professionnels qui accueillent et travaillent avec un public potentiellement discriminable : les jeunes issus des quartiers et les femmes notamment. L'objectif de cette formation sera de renforcer le niveau de connaissance sur les discriminations, d'amorcer la notion de travail en partenariat sur ces questions et d'interroger les représentations qui peuvent à tout moment être sources de discrimination.

Ces formations ne seront mises en place qu'en fonction de la réponse à l'appel d'offre du Conseil régional.

#### **Questions d'alphabétisation – Groupe de travail**

Les conclusions du groupe de travail sur l'état des lieux des réponses en matière de formation linguistique sur le département, conclusions ont été mises en débat lors d'une table ronde rassemblant des opérateurs et des financeurs ou responsables institutionnels. Il est proposé d'organiser quelques réunions pour envisager la faisabilité d'une expérimentation d'une ou plusieurs pistes qui se dégagent du rapport autour de l'accueil et l'orientation des stagiaires, sur le décloisonnement des actions ou encore sur les modes de garde des enfants en parallèle aux formations afin de favoriser la mobilité des stagiaires.

## **6. Médiation sociale**

#### **La qualification des femmes-relais – Groupe de travail**

Profession Banlieue poursuivra son travail d'accompagnement des associations de femmes-relais médiatrices, notamment pour leur professionnalisation et la reconnaissance de leur métier.

Dans ce cadre, plusieurs réunions de travail sont programmées :

- rencontre avec les adultes-relais des établissements scolaires : échanges de pratiques, articulation avec les associations de quartier de femmes-relais médiatrices ;

- rencontre autour de la dimension culturelle de la médiation sociale et culturelle : comment la mettre en œuvre, quels projets culturels développer, dans quel objectif ? Ces échanges autour de la culture seront élargis à la question des activités support à la médiation sociale et culturelle ;
- rencontre autour de la médiation à l'hôpital : la médiation entre soignants et soignés, les places respectives du service social, des soignants, des médiatrices et des autres associations qui interviennent à l'hôpital.

#### **La formation des adultes-relais – Formation-action**

Fort de son expérience d'accompagnement des femmes-relais, Profession Banlieue propose d'élargir son cadre d'intervention à tous les adultes-relais de Seine-Saint-Denis positionnés sur des missions de médiation sociale ou de médiation sociale et culturelle dans les quartiers en proposant deux formations et en animant tout au long de l'année le réseau des adultes-relais de Seine-Saint-Denis :

- Une formation à la prise de poste dans l'objectif d'aider les adultes-relais dès leur embauche afin qu'ils puissent s'inscrire pleinement dans leurs missions et être rapidement opérationnels : prendre sereinement la mesure de son poste, identifier les difficultés inhérentes à la fonction, réussir son insertion dans une équipe.
- Une formation sur la valorisation de l'expérience professionnelle pour mutualiser et valoriser des expériences professionnelles, et impulser des démarches en vue d'une reconnaissance par la validation des acquis de l'expérience

Ces deux formations seront encadrées par Thérèse Bouvier et Dominique Remise, ingénieures de formation à l'Association nationale pour la formation des adultes (Afp).

#### **L'animation du réseau des adultes-relais de Seine-Saint-Denis – Groupe de travail**

L'animation du réseau des adultes-relais exerçant des fonctions de médiation sociale en Seine-Saint-Denis aura plusieurs objectifs :

- Accompagner les adultes-relais de Seine-Saint-Denis
- Favoriser l'échange de pratiques entre adultes-relais
- Mobiliser les adultes-relais à l'importance de leur professionnalisation et aux offres de qualification (VAE, formations qualifiantes...)
- Mutualiser et valoriser les expériences professionnelles, les compétences et les actions des adultes-relais
- Diffuser de l'information, soutenir les adultes-relais dans leur positionnement professionnel, leur faire connaître les principes déontologiques, le socle commun de la médiation sociale, les doter d'outils pour évaluer leurs actions

Six réunions seront organisées dans le courant de l'année 2010 avec les apports d'intervenants ponctuels en fonction des attentes des adultes-relais (l'accès au droit, le fonctionnement des institutions sociales et sanitaires, les relations avec les partenaires...).

## AUTRES ACTIVITÉS DU CENTRE DE RESSOURCES

### 1 – Des rencontres et réunions

#### Les « 5 à 7 »

À l'instar des réunions avec le comité scientifique, des rendez-vous sont organisés avec un chercheur autour de son travail et de ses publications : une façon de rapprocher, de confronter professionnels et chercheurs autour des questions sociales, en vue d'une expertise qualifiée et partagée. Différents chercheurs sont pressentis : Robert Castel, Stéphane Beaud, Loïc Blondiaux.

Chaque soirée donne lieu à la publication d'un compte-rendu diffusé aux participants et mis en ligne sur le site de Profession Banlieue.

#### Les équipes politique de la ville – Réunions mensuelles

Quatre à cinq réunions par an regroupent les chefs de projet et équipe des contrats urbains de cohésion sociale, autour d'un thème d'actualité, d'une procédure, des orientations d'intervention d'un partenaire, etc. afin de permettre un véritable échange de connaissances, de savoir-faire et d'animer au mieux le réseau. Certaines de ces réunions pourront se tenir sur site, dans les différentes villes du département.

### 2 – Les missions d'accompagnement et d'appui aux réseaux

#### Le Réaap

À la demande de la DDASS de Seine-Saint-Denis, Profession Banlieue anime le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents qui s'est mis en place sur le département. Il s'agit de créer une dynamique de réseau pour favoriser la réflexion et l'échange d'expériences autour du soutien aux parents dans leur fonction éducative, sur la place et le rôle respectifs des parents et des professionnels.

Pour 2010, l'animation du réseau s'organisera autour de :

- Une soirée-rencontre « Être parent aujourd'hui » et la publication de 8 pages : *Les soirées du Réaap*.
- L'organisation, en appui à la DDASS, d'une rencontre entre porteurs de projet.
- La publication de la lettre *Parentalités*, outil de mise en réseau des acteurs du Réaap en Seine-Saint-Denis.

D'autres actions d'animation du réseau pourront se mettre en place en fonction des évolutions de ce dispositif.

#### La médiation sociale

Profession Banlieue est membre du bureau de la fédération des associations de femmes-relais de Seine-Saint-Denis et poursuivra l'accompagnement des femmes-relais médiatrices sociales et culturelles vers le titre TMS (technicien médiation services) et pour la reconnaissance de la fonction.

De même, Profession Banlieue a été à l'origine d'un groupe de travail interministériel sur la reconnaissance de la médiation sociale. Ce groupe, animé par le SG-CIV regroupe le SG-CIV, la DGAS, la DGCL, l'ACSé, l'AFPA, le CNFPT, Profession Banlieue, la Fédération des associations de femmes-relais de Seine-Saint-Denis et France médiation. Il devrait faire des préconisations dans les mois à venir.

#### Question de Ville

Question de Ville, association des directeurs de centres de ressources politique de la ville, dont la présidence est assurée par la directrice de Profession Banlieue, pourrait animer les réunions du réseau des centres de ressources à la demande du SG-CIV.

L'objectif de cette animation est double :

- préciser le cahier des charges qui lie les centres de ressources avec le SG-CIV et les agences dont il a la tutelle,
- élaborer progressivement, à partir des différents regroupements, un référentiel de ce qui fonde la fonction ressources dans le cadre de la politique de la ville. Ce travail a également pour objectif d'être un espace de formation pour les nouveaux directeurs de centre de ressources.

### **3 – Le recensement et la diffusion des ressources**

#### **La gestion de l'information**

Profession Banlieue dispose d'un fonds documentaire spécialisé sur les problématiques de la politique de la ville. Il est composé d'ouvrages de référence théoriques et méthodologiques et de rapports concernant des actions réalisées en Seine-Saint-Denis et ailleurs, en matière de développement local, d'aménagement urbain, de prévention de la délinquance, de participation des habitants...

Un travail de veille informative, l'établissement d'un bulletin « Du nouveau à la doc » mis en ligne et de bibliographies sur un sujet précis, en fonction des groupes de travail, des Rencontres ou des demandes des utilisateurs, permettent au centre de ressources de répondre aux demandes des professionnels de Seine-Saint-Denis de façon précise, dans des délais rapides, voire d'anticiper sur certains domaines.

La documentation est accessible à tout public avec une possibilité d'emprunt.

#### **Le site [www.professionbanlieue.org](http://www.professionbanlieue.org)**

Le site Internet est un outil d'appui aux différentes actions menées par le centre de ressources pour permettre aux professionnels d'accéder rapidement à une information organisée, c'est-à-dire à des données qui sont déjà sélectionnées, classées et actualisées.

#### **Les fiches d'expériences**

Profession Banlieue poursuit le développement de sa base de données sur les initiatives et les expériences de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis et au-delà.

Les actions recensées sont décrites sous forme de fiche et leur diffusion est assurée grâce à quatre supports : elles sont consultables au centre de documentation ; elles sont accessibles sur le site Internet ; elles peuvent être intégrées à une publication, notamment sous la rubrique Initiatives des Cahiers ; enfin, elles sont accessibles via le site i.ville de la DIV.

### **4 – Publications**

#### **La Lettre de Profession Banlieue**

Cette lettre bimestrielle est envoyée aux élus, aux services de l'État, aux professionnels de la politique de la ville de Seine-Saint-Denis et à leurs partenaires, ainsi qu'aux adhérents de Profession Banlieue. Actuellement diffusée à 2200 exemplaires, son tirage progresse régulièrement, en réponse aux nouvelles demandes.

L'objectif de cette lettre d'information est d'être un outil de travail. Son contenu est précis, bref et présente l'état d'avancement des travaux de Profession Banlieue. Elle comporte également quelques rubriques immédiatement utiles aux professionnels : les mouvements dans l'administration ou dans les quartiers ; les rendez-vous : annonce de colloques, séminaires... et des références bibliographiques.

#### **Les Actes, les Cahiers, les rapports...**

Profession Banlieue publie et diffuse les Actes des différentes Rencontres, les Cahiers des cycles de qualification, les rapports des groupes de travail, les comptes-rendus des « 5 à 7 » et des « Après-midi ».

L'année 2010 poursuivra le travail de qualification et d'élargissement de la diffusion des publications. Les publications de Profession Banlieue sont d'abord des outils de travail : le rôle qui leur est imparti, à savoir formaliser et capitaliser l'état de la réflexion des professionnels et des chercheurs à un moment donné, sera maintenu. Aussi, l'attention sera portée à l'intérêt que peuvent présenter ces publications, ce qui pourra nécessiter de s'écarter de règles éditoriales trop strictes et de renforcer les annexes : bibliographies, fiches d'expériences, textes de référence...